

ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

(Prix au trimestre)

Scolarité :

Enfants Jeanne d'Arc	Enfants scolarisés dans l'enseignement catholique					
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
1 enfant	179.00 €	179.00 €	161.00 €	134.00 €	87.00 €	65.00 €
2 enfants		352.00 €	328.00 €	295.00 €	251.00 €	221.00 €
3 enfants			427.00 €	363.00 €	316.00 €	284.00 €
4 enfants				481.00 €	361.00 €	332.00 €
5 enfants					513.00 €	359.00 €
6 enfants						531.00 €

La réduction ci-dessus s'applique à partir du 3^{ème} enfant scolarisé dans un Etablissement catholique.

Pour en bénéficier, un justificatif de scolarité est obligatoire et doit être remis à l'économat avant le 07/09/07.

Autres frais :

	GARDERIE MATIN	GARDERIE SOIR ET ETUDE
Prix unique	2.95 €	5.10 €

A 16h45, les enfants encore présents dans l'école seront systématiquement dirigés en garderie ou en étude.

Des carnets de tickets sont en vente. N'oubliez pas de vous en procurer avant la rentrée dès le 27/08/2007.

Toute étude ou garderie commencée est due.

	CANTINE	PIQUE-NIQUE
Prix unique	5.00 €	1.95 €
<i>Repas exceptionnel</i>	6.00 €	

Il n'est autorisé que 2 pique-niques par semaine et cette prestation ne sera accessible qu'aux CE1, CE2, CM1 et CM2. Les carnets de tickets sont en vente. N'oubliez pas de vous en procurer dès le 27/08/2007.

Pour la cantine, une pré-inscription trimestrielle est obligatoire.

Pour une annulation ou un rajout, prévenir avant le jeudi midi qui précède la semaine concernée.

ANGLAIS	
Cycle 3 → CE2, CM1, CM2	79.50 €
Cycle 2 → GS, CP, CE1	59.10 €
Cycle 1 → MS	37.70 €

SPORT	
Cycles 2 et 3 (GS au CM2)	27.00 €

Le montant de la contribution familiale est de **66,00 €** par famille et par trimestre.

Les factures sont à régler soit par chèque à réception, soit par prélèvement automatique mensualisé.

Pour tout retard de règlement, sous 10 jours, une pénalité de 15 euros à la première relance et de 20 euros à la seconde seront appliquées.

En revanche, des arrangements de paiement sont toujours possibles. N'hésitez pas à vous adresser à l'économat.

La première facture vous parviendra courant septembre 2007.

Les attestations d'assurance doivent être données avant le 07 Septembre 2007 impérativement.

Dans le cas contraire, l'assurance de l'école (7,26€) sera facturée sans contestation possible.